https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-26-fevrier-2004-fixant-pour-lannee-2003-les-taux-annuels-de-lindemnite-de-responsabilite-attribuee-aux-personnels-de-direction-regis-par-les-decrets-n-2000-231-et-n-2000-232/
Arrêté du 26 février 2004 fixant pour l'année 2003 les taux annuels de l'indemnité de responsabilité attribuée aux personnels de direction (régis par les décrets n° 2000-231 et n° 2000-232 du 13 mars 2000) des établissements énumérés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (corps des directeurs d'hôpital)
26/02/2004